

Jours de fête

DOSSIER DE MECENAT CULTUREL DE PROXIMITE

Au sommaire :

- > Présentation de Jours de fête - p.2
- > Pourquoi devenir mécène ? - p.6
- > Comment devenir mécène ? - p.7
- > Nous contacter - p.9
- > Bordereau à remplir « Devenir mécène » - p.10

PRESENTATION DE « JOURS DE FETE »

Que se passe-t-il durant ces 2 jours ?

Organisé depuis 2004, « Jours de fête » est un **événement culturel, festif et populaire** qui rassemble chaque année, **plus de 6 000 personnes**, en septembre, à Feigneux, petit village de 500 habitants situé dans le sud de l'Oise.

Le samedi soir et le dimanche toute la journée, les rues du village s'animent au rythme des **concerts**, des **spectacles de rue**, du **vide-grenier**, du **marché local et solidaire**, des rencontres avec les **associations**, des **ateliers de sensibilisation et de création**, des **espaces de restauration** et de **convivialité**...

Au-delà de ces ingrédients bigarrés, la particularité de « Jours de fête » est d'illustrer chaque année **un thème de société**. Choisi par le collectif, ce thème constitue le fil rouge de la fête et prend vie à travers une scénographie, des interventions théâtrales, des installations plastiques, des invité.e.s... **La force de « Jours de fête », c'est bien de faire rimer citoyenneté et festivité.**



Quelles sont les valeurs portées par cette fête ?



Une fête participative

> **Des habitants** de Feigneux et des alentours qui participent à l'organisation de la fête, sous tous ses aspects, au travers de rencontres régulières et d'ateliers intergénérationnels.

> **Du public** via des **ateliers et spectacles interactifs** proposés tout au long de la journée, sans oublier **l'incroyable final**, réunissant l'ensemble des bénévoles et du public.

> **De nombreux acteurs locaux invités à la manifestation**: associations et ONG, brocanteurs, producteurs et artisans, artistes...

Une fête qui déplace les arts dans la rue

Concerts de groupes confirmés et de jeunes artistes locaux, théâtre de rue, cirque, arts plastiques... Grandioses ou intimistes, burlesques ou poétiques, vivants ou plastiques, les arts sont dans les rues de Feigneux.



Une fête qui rassemble par la convivialité

Du traditionnel **vide-grenier** aux **spectacles de rue** en passant par la **restauration** ou les **éléments de décor et de mobilier**... Tous les ingrédients sont mobilisés, avec soin, par les **bénévoles** pour **accueillir un public éclectique** et créer des moments d'échanges conviviaux au fil de la fête.

Une fête éco-responsable et solidaire

De la **logistique éco-responsable** (décor « Made in récup' », réduction et tri des déchets, toilettes sèches, restauration locale et de saison...) à **l'accueil de tous les publics**, et avec **la participation de nombreuses associations** porteuses d'initiatives, Jours de fête agit concrètement pour le respect de l'environnement et le bien vivre-ensemble.

Qui participe à l'organisation ?

Jours de fête, c'est aussi **l'aventure commune d'un collectif d'habitants et de citoyens d'ailleurs, réuni autour de 3 structures** – la MJC de Feigneux-Morcourt, la compagnie Caribou, la compagnie Les Costards - qui se rencontre et participe à l'organisation entière de cet événement.

Tout au long de l'année, une équipe intergénérationnelle, composée d'une 40aine de personnes, s'affaire, au fil des rencontres et des ateliers, pour donner vie à la fête dans toutes ses dimensions (restauration, programmation artistique, mise en scène éco-citoyenne, matériel...).

Les jours J, ce sont près de 100 bénévoles qui mettent la main à la pâte pour le bonheur du public, dans un esprit convivial et généreux.



Les précédentes éditions



2004 | 1ère édition



2005 | La laïcité



2006 | Les congés payés



2007 | Drôle de voyage



2008 | La grande Manif' des Utopies



2009 | El Circo Poubello del Mundo



2010 | Feigneux, Village du Monde



2011 | Le Money Poly



2012 | Les trésors publics



2013 | A vous de jouer!



2014 | Le Monde marche sur la tête !



2015 | Nous tous pour faire un monde

La 13^{ème} édition de « Jours de fête » se déroulera les 17 et 18 septembre 2016.

POURQUOI DEVENIR MECENE DE « JOURS DE FETE » ?

Dans le contexte budgétaire actuel qui demande aux actrices et acteurs locaux de faire preuve d'ingéniosité et de solidarité, le collectif de « Jours de fête » recherche actuellement de **nouveaux partenaires locaux**.

Avec la volonté de **soutenir les services de proximité en milieu rural**, le collectif en appelle aux **commerçants et artisans isariens** avec lesquels nous partageons des valeurs communes.

Devenir mécène de « Jours de fête », c'est s'engager dans une démarche culturelle, éco-citoyenne et éco-responsable qui vous permettra d'exercer concrètement votre responsabilité sociale et environnementale, mais qui contribuera également à donner de la visibilité à votre activité sur le territoire.

4 bonnes raisons de devenir mécène de « Jours de fête » :

- **Soutenir une initiative locale** porteuse de sens qui bénéficie concrètement et directement aux habitant.e.s de l'Oise et d'ailleurs, petits et grands!
- **Apporter, en milieu rural, une programmation artistique de qualité et ouverte à tous**, grâce à des tarifs d'entrée accessibles le samedi soir et à la gratuité des spectacles le dimanche.
- **L'opportunité pour votre entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôts** sur le revenu ou sur les sociétés.
- **Faire connaître votre activité** grâce à cet événement rassemblant plus de 6 000 personnes et largement diffusé sur le territoire.

COMMENT DEVENIR MECENE DE « JOURS DE FETE » ?

→ Comment fonctionne le mécénat d'entreprise ?

Le mécénat peut s'envisager sous différentes formes : il peut être financier, en nature ou de compétences.

La loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations permet aux **entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés** selon un régime réel d'imposition de bénéficier d'une **réduction d'impôt de 60 % du montant des versements** pris dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires HT.

Le bénéficiaire peut proposer des contreparties au donateur, en plus de la réduction d'impôts. La valeur de ces contreparties doit demeurer dans une « disproportion marquée » avec le montant du don : il est communément admis un rapport de 1 à 4 entre les montants des contreparties et celui du don, c'est à dire que **la valeur des contreparties accordées à l'entreprise mécène ne doit pas dépasser 25% du montant du don.**

Présentation générale du mécénat d'entreprise	
<i>Description</i>	Opération non commerciale / Don à une œuvre d'intérêt général
<i>Nature du don</i>	Numéraire ou nature ou compétences
<i>Avantages</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés > Contreparties en communication et/ou invitations jusqu'à 25% du montant du don

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer au Guide juridique de la Ville, de la Jeunesse et des Sports: http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/mecenat_guide_juridique.pdf

→ Les différents moyens de devenir mécène de « Jours de fête »

Don	Réduction d'impôt	Contreparties possibles
300 €	- 120€	<ul style="list-style-type: none"> > Logo sur le site internet de « Jours de Fête » > 3 invitations au concert du samedi soir (valeur 30€) > Invitation du bilan festif en novembre
500 €	-300€	<ul style="list-style-type: none"> > Logo sur le site internet de « Jours de Fête » > Logo sur un panneau de remerciements durant la fête > 5 invitations à la soirée du samedi soir (valeur 50€) > Invitation du bilan festif en novembre

<p>1 000€</p>	<p>-600€</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Logo sur le site internet de « Jours de Fête » > Logo sur un panneau de remerciements durant la fête > 10 invitations à la soirée du samedi soir (valeur 100€) > Invitation du bilan festif en novembre
<p>1 500€</p>	<p>-900€</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Logo sur le site internet de « Jours de Fête » > Logo sur un panneau de remerciements durant la fête > 15 invitations à la soirée du samedi soir (valeur 150€) > Invitation du bilan festif en novembre > Une intervention de la fanfare de Feigneux « Aux cuivres citoyens ! »

NOUS CONTACTER

Vous êtes intéressé.e.s pour devenir mécène de « Jours de fête »?

- **Remplissez le bordereau en page 9**
et retournez-le à : MJC de Feigneux, 1 rue du Chêne, 60800 FEIGNEUX

Vous avez des questions ?

- **Contactez-nous !**
Chloé BRILLON au 06.15.09.40.23 ou sur chloe.brillon@gmail.com

Jours de fête

www.joursdefete.org

Un évènement organisé par :



MJC de Feigneux-Morcourt (Association Loi 1901)
N° SIRET: 32861032400019
1 rue du Chêne 60800 FEIGNEUX
mjc-feigneux@sfr.fr
www.mjcfigneux.com



Cie Caribou (Association Loi 1901)
N°SIRET : 49987977300038
c/o La Villa Mais d'Ici
77 rue des Cités 93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 06 40 19 54 10
contact@cie-caribou.org
www.cie-caribou.org



Cie Les Costards (Association Loi 1901)
1 rue du Chêne 60800 FEIGNEUX
costards@orange.fr
www.lescostards.com

Jours de fête

BORDEREAU A RETOURNER **« DEVENIR MECENE DE JOURS DE FÊTE »**

Nom :
Prénom :
Raison sociale :
Activité(s) :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Je souhaite devenir mécène de « Jours de fête » pour euros.

Une attestation de mécénat sera établie et vous sera transmise à la réception de ce coupon.

Un reçu fiscal au titre des dons (cerfa n°11580*03) sera établie par l'association de la MJC de Feigneux-Morcourt à hauteur du don effectué.

Signature :

MJC de Feigneux-Morcourt (Association Loi 1901)
N° SIRET: 32861032400019



1 rue du Chêne 60800 FEIGNEUX
mjc-feigneux@sfr.fr
www.mjcfeigneux.com